

Rapport
d'activité
2009



Communauté de Communes du Pays Santon



édito

En engageant notre démarche de création d'une communauté d'agglomération, nous avons lancé en 2009 le plus important chantier politique des cinq prochaines années : faire évoluer notre intercommunalité dans le cadre indispensable d'une action publique mieux partagée, exigeante et ambitieuse pour l'ensemble des habitants.

Notre intercommunalité se doit d'évoluer vers un périmètre qui correspond aux réalités humaines du bassin de vie de l'agglomération saintaise, un espace commun où nous pourrions offrir les mêmes services à tous et où nous développerons de nouvelles compétences : les déplacements par exemple. Le destin commun de la ville-centre avec les communes environnantes, l'élargissement de nos champs d'intervention, la modernisation de notre organisation territoriale sont autant de réalités qui plaident en faveur d'une agglomération plus large, construite avec nos partenaires, dans le respect de leurs compétences et de leurs différences.

C'est le sens du dialogue que nous avons engagé. Nous avons pour cela créé un groupe de travail, composé de 15 élus et du Sous-Préfet, qui s'est réuni régulièrement en 2009 pour réfléchir aux conditions de cet élargissement. Nous avons aussi déjà travaillé avec un grand nombre de collectivités autour de nous : les communautés de communes, les communes, le Pays de Saintonge Romane, le Conseil Général. Transparence, écoute, mesures des enjeux et des impacts sont les maîtres mots de notre méthode. Cette année aura ainsi permis de poser ensemble les fondations solides d'une réflexion politique pour notre territoire.

Parallèlement à cette démarche globale, de nombreuses autres actions ont été menées. La validation de l'avant projet du centre aquatique est la dernière étape avant le lancement des travaux. La transformation des zones de la Champagne Saint-Georges et de la Mission en zones communautaires nous permet de gérer avec cohérence cet espace commercial de 52 hectares. Les réflexions sur la révision du Programme Local de l'Habitat sont le préalable indispensable à la mise en œuvre d'une politique qui réponde de la meilleure manière possible aux attentes de la population. La poursuite des chantiers d'entretien sur le delta de la Seugne témoigne de l'action partenariale engagée pour protéger et valoriser ce patrimoine naturel.

Par petites touches, la Communauté de Communes bouge et se transforme. Mais rien n'est jamais acquis. 2010 sera une année décisive dans la construction de notre future agglomération tandis que nous devons encore faire face à d'autres défis, comme la recherche de solutions pour mutualiser le traitement de nos déchets.

Ces enjeux considérables, passionnants, incontournables imposent non seulement une démarche d'écoute et de dialogue mais aussi de pugnacité et de détermination pour les années qui s'ouvrent. Les élus du Pays Santon partagent toutes et tous cet état d'esprit.

Jean Rouger
Président de la Communauté de Communes du Pays Santon

Sommaire

- **Vers l'agglomération** Page 3
- **Assurer le développement économique du territoire** Page 4-5
- **Participer à une politique sociale cohérente** Page 6-7
- **Améliorer la qualité des services communautaires** Page 8-9
- **Promouvoir la préservation de l'environnement** Page 10-11

Vers l'agglomération

■ Un groupe de réflexion sur l'élargissement territorial de la CDC.

Depuis juin 2009, un groupe de travail, composé de 14 élus du Pays Santon et du Sous-Préfet, se réunit régulièrement pour réfléchir aux conditions d'élargissement de la Communauté de Communes. Au terme d'une dizaine de réunions organisées en 2009, le groupe de travail a ainsi permis de défricher le terrain sur les questions que soulèvent nécessairement la perspective d'élargissement : quel périmètre pour la Communauté d'Agglomération ? Quels seront ses compétences et ses moyens ? Comment doivent être prises les décisions à l'intérieur de la structure ? Parallèlement à ses réunions, les élus membres de ce groupe ont lancé les premiers échanges avec les collectivités voisines. Le 5 et le 6 décembre, la démarche en vue de la création d'une Communauté d'Agglomération a ainsi été présentée à la ville de Chaniers et à la Communauté de Communes de Charente-Arnoult-Cœur-de-Saintonge.

La réflexion autour de la création de la Communauté d'Agglomération s'inscrit ainsi dans le cadre d'un projet de territoire. Mais quel est ce territoire ? La démarche engagée s'appuie sur un périmètre idéal : l'aire urbaine telle qu'elle est définie par l'INSEE, c'est-à-dire un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Avec plus de 28 000 habitants et une aire urbaine évaluée à près de 60 000 habitants par l'INSEE, Saintes et son bassin de vie constituent donc une agglomération. Dans la perspective de l'élargissement territorial, l'aire urbaine semble donc le périmètre idéal. Il permettrait de faire correspondre les frontières de l'intercommunalité en Pays Santon avec celles de son bassin de vie. Mais l'aire urbaine doit rester un horizon, un idéal auquel se confrontent nécessairement les réalités locales. Car c'est bien en fonction des collectivités volontaires et de leurs souhaits d'intégrer une coopération intercommunale plus large autour de Saintes que dépendront les frontières de la future Communauté d'Agglomération.



L'essentiel

Alors que le dernier terrain de la zone des Coteaux était cédé à un investisseur pour accueillir dans un bâtiment durable deux enseignes nationales, les élus déclaraient d'intérêt communautaire les zones de la Champagne Saint-Georges et de la Mission. Une étude et une concertation avec les entreprises étaient alors lancées pour améliorer le fonctionnement de ce vaste espace de 52 hectares.



> Deux nouvelles zones communautaires

Ouverte en 2004, la zone d'activités des Coteaux, située à l'ouest de Saintes était jusqu'en 2009 le seul espace économique géré par la Communauté de Communes du Pays Santon. Depuis le 15 octobre, la Champagne Saint-Georges et la Mission, qui dépendaient de la ville-centre et de Saint-Georges-des-Coteaux ont elles aussi rejoint le giron communautaire. Objectif : rendre plus cohérent la gestion de ces espaces commerciaux. Les trois zones se touchent en effet et constituent, par leurs activités, le poumon commercial du Parc Atlantique. Il sera plus simple pour les entreprises présentes sur place de discuter avec un interlocuteur unique.

> La zone des Coteaux achève sa commercialisation avec un bâtiment durable

Créée en 2001, la zone d'activités des Coteaux est aujourd'hui officiellement « pleine ». Deux terrains étaient encore à vendre : le premier, propriété du groupe « Gamm'Vert » et situé à côté du magasin, accueille désormais trois enseignes, parmi lesquelles « Intersport », tandis que le second, au cœur de la zone, appartenait à la Communauté de Communes. Il a été cédé en 2009 à la société « Saintes Invest » qui a réalisé des locaux locatifs pour accueillir « Décathlon » et « Conforama ». Mais les élus communautaires n'ont accepté la vente qu'à la condition de voir sortir de terre un bâtiment commercial respectueux de l'environnement. Au total, seules quatre années auront été nécessaires pour commercialiser l'ensemble de la zone. C'est deux de moins que les prévisions initiales.



> Une étude pour améliorer le fonctionnement des zones

La Communauté de Communes a demandé à un cabinet de réaliser un diagnostic complet de cet espace économique. Jean Rouger a présenté la démarche aux commerçants et entrepreneurs du secteur réunis le 20 novembre à l'Atlantic Ciné. L'étude associe étroitement les acteurs économiques de la zone : des questionnaires ont été distribués et des entretiens qualitatifs ont eu lieu avec certains chefs d'entreprises. Une fois les attentes et les remarques recueillies, le bureau d'études dégagera des grandes orientations et des priorités d'action. Ces résultats ont été présentés en 2010 aux entreprises.

Les chiffres

- 21600 m² : c'est la superficie du terrain qui a été vendu par la Communauté de Communes à la société « Saintes Invest ».
- Près de 70 entreprises avaient fait le déplacement à la réunion organisée le 20 novembre par la Communauté de Communes pour présenter le lancement de l'étude sur le fonctionnement des zones.
- Les zones des Coteaux, de la Champagne Saint-Georges et de la Mission s'étendent sur 52 hectares.
- Le service économie de la Communauté de Communes a accueilli 105 Créateurs d'entreprises en 2009.



L'essentiel

Avec la révision du Programme Local de l'Habitat et la mise en place d'un observatoire, la Communauté de Communes dessine peu à peu les contours d'une politique ambitieuse et juste. Parallèlement le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance multiplie les actions d'information et de prévention, en lien avec les professionnels du territoire.

> Deux nouvelles sessions de l'opération Conduite citoyenne

Deux nouvelles sessions de l'opération Conduite Citoyenne ont eu lieu en 2009. Dominique Bussereau, Secrétaire d'État aux Transports et Président du Conseil Général, a d'ailleurs fait le déplacement à Saintes pour féliciter les lauréats et montrer qu'il soutenait la démarche. Le dispositif prévoit le versement d'une aide financière qui couvre 75 % des frais du permis de conduire à des jeunes de 18 à 25 ans habitant la Communauté de Communes en échange d'un bénévolat dans une association ou structure sociale, humanitaire ou caritative. Ce bénévolat doit être réalisé sur le territoire communautaire mais il peut prendre des formes diverses : actions de soutien et de solidarité auprès des seniors, des enfants ou des publics fragiles, opérations de sensibilisation routière, démarches en faveur de l'environnement ou la citoyenneté...



> Les jeunes sensibilisés à l'usage d'internet

En lien avec l'Éducation Nationale, le CISPD a organisé le mardi 14 avril à l'école Pasteur une journée de sensibilisation et d'échanges sur les usages d'Internet pour les élèves de CM2 et les parents de l'établissement. Animées par un intervenant spécialisé, les rencontres ont permis de faire le point sur les opportunités et les dangers de la toile. Quelles sont les autorisations préalables à obtenir avant la mise en ligne d'une photo sur son blog ? Quels sont les sites qui permettent de télécharger légalement sa musique ou son film favori ? Comment utiliser avec précaution la messagerie instantanée ? Autant de questions abordées de manière ludique avec les enfants pour les aider à aiguiser leur sens critique et diversifier leurs usages du multimédia. Elle a été suivie d'une réunion d'information le soir avec les parents d'élèves. Cette initiative a été renouvelée plusieurs fois en 2009 dans des établissements primaires mais aussi dans les collèges et lycées. Elle s'inscrit dans un projet d'école plus global sur l'éducation aux images, mené depuis la rentrée 2008.



> Un « plan de bataille » pour l'habitat

Votée en 2008, la révision du Programme Local de l'Habitat a franchi une nouvelle étape en 2009 avec la remise du diagnostic par le cabinet chargé de l'étude. À partir de cet état des lieux, les élus et les partenaires de la Communauté de Communes définiront les objectifs, les actions et les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins de la population. Par ailleurs, le service habitat s'est doté en septembre d'un observatoire, un outil précieux qui permet de mieux connaître la situation du logement sur le territoire : fonctionnement du marché de l'habitat, parcours résidentiels, dynamiques constatées ...



> La Maison de l'Habitat change d'adresse

En début d'année, la Maison de l'Habitat s'est installée dans des locaux plus spacieux Place Saint-Pierre afin d'améliorer l'accueil et l'information des particuliers. Ce déménagement a coïncidé avec la mise en place de nouvelles permanences : outre celles déjà proposées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, du Point Info-Energie ou par l'ADIL, les ambassadeurs du tri, le service urbanisme et le CAUE ont également pris leurs quartiers dans la nouvelle structure.

Les chiffres

- L'observatoire de l'habitat relève 7,5 % de logements vacants sur les 22 000 que compte le Pays Santon.
- 96 % des logements sociaux restent concentrés sur la ville-centre.
- 215 logements ont pu être rénovés entre 2007 et 2009 grâce aux subventions versées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général.
- À la fin de l'année 2009, 60 bourses au permis de conduire avaient été accordées grâce à l'opération « Conduite Citoyenne ».
- Le montant total de l'achat du radar préventif prêté aux communes par le CISPD s'élève à 4 400 euros.
- Avec 45 729 habitants recensés au 1^{er} janvier 2006, la Communauté de Communes connaît une augmentation de sa population de 4,9 % depuis 1999.



Améliorer la qualité des services communautaires

L'essentiel

Après la validation de l'avant projet du centre aquatique en mai, la Communauté de Communes a lancé au deuxième semestre la procédure de dépôt de permis de construire et de consultation des entreprises. Elle a aussi poursuivi sa politique de développement des services à l'usager et aux communes, comme le montrent le déménagement de la Maison de l'Habitat ou les nombreux chantiers aboutis cette année.

> Centre aquatique : l'avant projet validé

L'avant projet définitif du centre aquatique a été validé en mai. Surfaces et dimensions de l'équipement, principes constructifs, matériaux utilisés, installations techniques, estimation du coût prévisionnel : tout a été arrêté dans un programme détaillé, permettant de lancer la procédure de dépôt du permis de construire et de consultation des entreprises. Ce projet a fait l'objet de

plusieurs modifications destinées à améliorer les esquisses initiales sans retarder sa mise en œuvre. En intégrant le terrain de la Concha, le site s'élargit et prend de l'envergure. En appliquant la démarche Haute Qualité Environnementale, il respecte l'environnement. En prévoyant de nouveaux équipements enfin, comme le toboggan, il renforce son attractivité.



> Travaux : la CDC aux côtés des communes

Plusieurs chantiers ont abouti en 2009 avec l'aide de la Communauté de Communes. Le groupe scolaire de Colombiers a été rénové, une chaufferie collective fonctionnant au bois déchiqueté a été mise en place à Bussac-sur-Charente, des sanitaires publics ont été installés sur le terrain de pétanque des Gonds et des vestiaires ouverts au stade de football de Saint-Georges-des-Coteaux, la salle d'accueil et le restaurant scolaire de Pessines ont été restructurés, l'ancienne école transformée en mairie à Préguillac tandis qu'une médiathèque a été aménagée à Thénac. Au total, 395 906 Euros ont été avancés par la Communauté de Communes en 2009 pour la réalisation de ces travaux.

> Un site internet revu et corrigé

Créé en 2001, le site internet de la Communauté de Communes a été remanié en 2009. Nouvelle arborescence, nouvelle navigation, nouveaux contenus... Il offre désormais plus d'informations et de services en ligne comme les calendriers de collecte ou les documents d'urbanisme. Exit donc la présentation de la Communauté de Communes par compétences ; le site s'articule désormais autour de six rubriques principales : trois permettent de faire le point sur « l'institution », « les compétences » et les « projets » communautaires tandis que les trois autres s'adressent plus particulièrement aux habitants, aux entreprises et aux élus, ces derniers disposant désormais d'un espace collaboratif.

www.cc-pays-santon.fr



> Nouvelle organisation pour le service éducation

La mise en place d'une démarche d'évaluation et de définition de fiches de postes au sein de la Communauté de Communes a permis entre autres de revoir l'organisation du service éducation. Auparavant structuré selon une logique de « métiers », le service s'appuie désormais sur un encadrement territorialisé. Les sites relevant du service éducation sont ainsi regroupés en trois secteurs géographiques placés chacun sous la responsabilité d'un coordonnateur. Ces changements ont permis de renforcer la cohérence de l'intervention communautaire dans la champ scolaire et de faciliter les relations hiérarchiques au sein du service.



Les chiffres

- 3634 personnes sont allées à la plage en 2009 grâce à l'opération mise en place par la Communauté de Communes et la Région qui permet de bénéficier de billets de train pour le prix d'une entrée à la piscine.
- 235 enfants des écoles primaires du territoire ont participé en 2009 au projet d'Education Artistique mené par l'Education Nationale, la Communauté de Communes et l'Abbaye-aux-Dames.
- 40 enfants des centres de loisirs du Pidou, de Pessines, Thénac, Chermignac, Préguillac et Saint-Vaize ont enregistré un CD musical grâce à une opération financée par la Communauté de Communes et les structures.
- 4 893 : c'est le nombre de visites enregistrées sur le site internet de la Communauté de Communes entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre 2009.
- 46 tonnes de CO2 ne seront pas rejetées dans l'atmosphère grâce à l'installation d'une chaudière à bois à Bussac-sur-Charente.



L'essentiel

Par petites touches la Communauté de Communes et ses partenaires entretiennent et valorisent le delta de la Seugne. Dans un autre domaine, celui de la gestion des déchets, la recherche de synergies avec d'autres territoires a marqué l'année 2009 tandis que les premières réflexions sur la mise en place de la redevance incitative étaient lancées.

> Un deuxième chantier sur le delta de la Seugne

La Communauté de Communes poursuit l'entretien et la valorisation du delta de la Seugne. Après le nettoyage du lieu-dit « Les Naises » en 2008, un deuxième chantier a été réalisé en septembre 2009. Sur plusieurs secteurs, une équipe de cinq permanents, employés par le SIE Val de Saintonge dans le cadre d'un chantier d'insertion, s'est ainsi employée à remettre en état plusieurs hectares de boisements alluviaux abîmés par la tempête de 1999. Dans le même temps, deux zones traversées par les bras secondaires de la Seugne ont fait l'objet d'un intense débroussaillage. Enfin, le chantier a aussi été l'occasion d'expérimenter les différentes méthodes d'éradication de l'érable Negundo, un arbre invasif à faible valeur économique qui monopolise les surfaces et empêche toute biodiversité, mais dont la suppression peut facilement être mise en œuvre par les propriétaires de parcelles.



> Vers la redevance incitative

2009 aura vu le lancement des premières réflexions autour de la redevance incitative, une mesure phare du Grenelle de l'Environnement qui deviendra obligatoire en 2015. La Communauté de Communes, qui a choisi de s'y préparer dès maintenant, a ainsi rédigé en 2009 le cahier des charges permettant la mise en étude des différents scénarios possibles : une part variable de la redevance calculée à partir du poids des déchets produits par foyer ou à la levée, en fonction de la fréquence de ramassage des poubelles. L'objectif de la redevance incitative est double : écologique car l'habitant est récompensé de ses efforts en faveur du tri ; économique parce qu'elle permettra de freiner l'augmentation des coûts de traitement.

> À la découverte des énergies renouvelables

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de Communes a renouvelé, en avril et en mai les visites gratuites chez l'habitant et les organismes publics pour faire découvrir les principaux équipements qui utilisent les énergies renouvelables. En présence du conseiller de l'Espace Info > Energie, les participants ont ainsi pu se renseigner et discuter librement avec les propriétaires qui ont accepté d'ouvrir les portes de leur domicile.



> Une tentative de regroupement avec le SIL

De nombreux contacts ont eu lieu en 2009 entre la Communauté de Communes du Pays Santon et le Syndicat Intercommunal du Littoral (SIL) pour mutualiser le traitement des déchets. Une étude a été menée en ce sens dans le courant de l'année. Elle portait sur la recherche de solutions communes à l'échelle du SIL, du Pays Santon et des intercommunalités utilisatrices de l'usine de Brassaud : les communautés de communes de Gémozac, de Cœur de Saintonge, de Seudre et Arnoult et du Pays Buriard. Mais, déjà engagé dans un projet de nouvelle unité, le SIL a finalement refusé le rapprochement et les synergies.

Les chiffres

- Le deuxième chantier sur la Seugne a permis le nettoyage de 3 hectares de terrain et 3 kilomètres de rivière.
- Quatre mois auront été nécessaires pour réaliser ce chantier.
- 76 % des personnes qui ont utilisé un économètre prêté par la Communauté de Communes souhaitent remplacer leurs équipements par de l'électroménager moins gourmand en énergie.
- Plus d'une cinquantaine de personnes ont participé aux visites gratuites chez l'habitant pour découvrir les énergies renouvelables.



Perspectives 2010

Agglomération

Poursuite des discussions et de la réflexion sur la création d'une agglomération, modification des statuts de la Communauté de Communes

Economie

Remise du diagnostic de l'étude sur les trois zones, acquisitions foncières

Social

Quatrième session de l'opération Conduite Citoyenne, nouveaux objectifs pour le PIG, poursuite des études sur le PLH

Services

Début des travaux du centre aquatique, réédition du guide des randonnées

Environnement

Lancement de la démarche d'incitation au compostage domestique, première Journée de la Seugne

